



LIGUE HOCKEY COMPÉTITION FRANC SUD 2014-2015

MESSAGE IMPORTANT

Que faire lorsque vous effectuez un changement dans une de vos équipes :

- 1- Aviser immédiatement la Ligue de tout changement quel qu'il soit (joueur régulier ou affilié, entraîneurs et autres) parce que cela modifie votre enregistrement à Hockey Québec.
- 2- Si vous libérez un joueur : avisez immédiatement la ligue du nom du joueur ainsi que de la date de sa libération.
- 3- Si vous graduez un joueur : avisez immédiatement la ligue du nom du joueur ainsi que de la date de sa graduation.
- 4- Si un membre du personnel d'encadrement est libéré ou quitte l'équipe : avisez immédiatement la ligue du nom de la personne impliquée ainsi que de la date de sa libération ou de son départ. S'il revient un jour, avisez la ligue de son retour.
- 5- Si un nouveau membre du personnel d'encadrement arrive avec l'équipe : avisez immédiatement la ligue du nom de la nouvelle personne impliquée ainsi que de la date de son arrivée. (fournir aussi les autres renseignements pertinents)

Il est arrivé déjà qu'il y ait des équipes dont les listes d'enregistrement ne sont pas à jour. Il y a des joueurs qui figuraient sur des feuilles de partie et dont les noms n'apparaissaient pas sur la formule d'enregistrement d'équipe reçue. C'est dangereux, parce que si vos listes ne sont pas à jour en tout temps, vous risquez des surprises lorsque vous vous présenterez en tournois et si je n'ai pas tous les renseignements concernant chacune de vos équipes, je ne pourrai répondre que « désolé, je ne peux vous aider ».

Vérifiez régulièrement avec vos entraîneurs si vos listes sont à jour. Je suis persuadé que vous aurez quelques fois des surprises.

Si vous trouvez une liste incomplète ou modifiée, avertissez-moi le plus rapidement possible afin que je fasse les corrections nécessaires et n'oubliez pas d'acheminer ces infos à votre registraire de secteur qui vous produira de nouveaux documents officiels Hockey Québec. De toute, je le ferai aussi.
